

Appels d'urgences : SOS MÉDECINS dit « Stop à la querelle des numéros ».

Avec l'examen en Commission des lois de l'Assemblée nationale, de la proposition de loi (PPL) visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers, le débat sur le numéro unique ressurgit.

Les députés ont adopté ce 10 mai un amendement (N° CL840) qui vise à expérimenter et promouvoir un numéro unique avec un dispositif permettant une expérimentation, menée au niveau local et animée par un binôme préfecture / ARS.

Cette PPL ouvre à nouveau la « querelle des numéros » aussi absurde que vaine.

Vaine : Qui peut espérer construire un système efficace en plaçant le secours médical sous la coupe de la sécurité civile, ou inversement d'ailleurs ? Cela serait ignorer les systèmes en place, les relations humaines, et l'histoire des organisations. Ça ne peut qu'échouer.

Absurde car la question ne devrait pas être « *Qui dirige qui ?* », mais « *Comment répondre mieux aux patients dans les situations d'urgence ?* ». A cette question, il existe d'ores et déjà des réponses pragmatiques et efficaces.

L'idée d'une file d'attente où tout se mêlera n'est pas une bonne idée. Elle implique la mise en place d'une infrastructure délirante pour traiter la femme enceinte qui s'alarme d'un symptôme inattendu, le retraité dépendant choqué par une chute, les parents alertés par la fièvre de leur enfant, le skateur blessé d'une entorse, le travailleur épuisé pris d'une crise de nerfs, mais aussi la famille victime d'un cambriolage ou d'un incendie.

SOS MÉDECINS FRANCE fonctionne aujourd'hui en interconnexion avec le 15. Cette convention est équilibrée, tournée vers l'intérêt des patients et elle devra être respectée par les réformes à venir, SAS ou autre.

Pour le Dr Jean-Christophe Masseron, président de SOS MÉDECINS FRANCE, « *SOS MÉDECINS s'est déjà prononcé contre l'idée d'un numéro unique, lui préférant la notion de numéro santé commun. On sait très bien qu'en France, les réformes prévues pour simplifier, finissent en usines à gaz ingérables. Si on pouvait éviter le désastre cette fois-ci, ce serait bien* »

Le Parlement nous dit « *expérimentons* ». SOS MÉDECINS FRANCE est sceptique car l'expérimentation est souvent une manière d'avancer en douce, en créant des précédents irréversibles.

Pour le Dr Serge Smadja, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE, « *Le système de santé est déjà en train d'expérimenter le SAS. Et voici une nouvelle expérimentation qui va tout percuter. On voudrait installer la pagaille générale, on ne s'y prendrait pas autrement* ».

C'est pourquoi SOS MÉDECINS FRANCE appelle au retrait des amendements sur ce sujet, afin de travailler de manière pragmatique dans plusieurs directions :

- une meilleure interconnexion des acteurs dans les territoires
- l'amélioration du délai de réponse aux patients
- une construction du SAS plus respectueuse des acteurs qui effectuent le travail aujourd'hui

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général